

VITROPOLE'S. magazine

www.vitropole.com

07
2019
N° 13

04 42 89 02 02

Avec Vitromove,
Les zones
de l'Anjoly et
des Estroublans
bougent !

- Paroles d'experts
- Actualités
- Brèves
- Événements



VITROPOLE

VITROPOLE
Entreprendre

Nouvelle Audi Q3. La vie n'attend pas.



À partir de :

390€

par mois⁽¹⁾

1^{er} loyer de 1100€



Location longue durée sur 36 mois et 45 000 km avec Garantie⁽²⁾, Entretien plus⁽³⁾ et Assistance inclus. 1^{er} loyer de 1 100 € et 35 loyers de 390 €. Offre valable du 1^{er} mai au 31 août 2019. (1) Exemple pour une Audi Q3 35 TFSI BVM 6 avec option incluse dans les loyers : 1 an de garantie additionnelle. Modèle présenté : Audi Q3 35 TFSI BVM 6 S line avec options incluses dans les loyers : peinture métallisée, pack esthétique noir et rails de toit noir, toit panoramique, pack éclairage d'ambiance, phares Matrix LED, jantes Audi Sport 5 branches en V en étoiles 20", vitrage privacy, pare-chocs 5 line dans une peinture contrastée et 1 an de garantie additionnelle, 1^{er}

loyer de **4 900 €** et 35 loyers de **650€** en location longue durée sur 36 mois et pour 45 000 km maximum, hors assurances facultatives. (2)

Garantie 2 ans + 1 an de garantie additionnelle incluse. Offre réservée aux particuliers et valable chez tous les Distributeurs présentant ce financement, dans la limite des stocks disponibles pour toute commande du 01/05 au 31/08/2019, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Bank GmbH - SARL de droit allemand - Capital 318 279 200 € - Succursale France : Bâtiment Ellipse - 15 av de la Demi-Lune 95700 Roissy-en-France - RCS Pontoise 451 618 904 - ORIAS : 08 040 267 (www.orias.fr).

(3) Entretien plus obligatoire souscrit auprès de Volkswagen Bank GmbH, détail et limites prévues dans les conditions générales, disponibles sur demande auprès de votre Distributeur. « Tarif » Audi Q3 au 29/11/2018 mis à jour le 11/04/2019. Volkswagen Group France S.A. - RCS SOISSONS 832 277 370. Gamme Audi Q3 : consommation en cycle mixte (l/100 km) min - max : NEDC corrélé : 4,7 - 7,6. WLTP : 5,8 - 9,2. Rejets de CO2 (g/km) min - max : NEDC corrélé : 123 - 173. WLTP : 152 - 209. Valeurs susceptibles d'être revues à la hausse. Pour plus d'informations, contactez votre Partenaire. A partir du 1er septembre 2017, certains véhicules neufs sont réceptionnés sur la base de la procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai plus réaliste permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2. A partir du 1er septembre 2018, la procédure WLTP remplace complètement le nouveau cycle européen de conduite (NEDC), procédure d'essai utilisée précédemment. Les conditions d'essai étant plus réalistes, la consommation de carburant et les émissions de CO2 mesurées selon la procédure WLTP sont, dans de nombreux cas, plus élevées que celles mesurées selon la procédure NEDC. Audi recommande Castrol EDGE Professional. Publicité diffusée par le concessionnaire en qualité d'intermédiaire de crédit, à titre non exclusif, de Volkswagen Bank.

Audi ST VICTORET - ODICEE
120 Avenue Jacques Prevert
13730 ST VICTORET
Tél.: 04 42 15 94 80
audi-saint-victoret.com

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



©CRESCUOLO

La mobilité est un enjeu majeur pour la vivacité économique de notre territoire...

Le challenge qui est le notre est de promouvoir des solutions innovantes favorisant la mobilité propre, l'intermodalité, des transports en commun plus pertinents et les rendre accessibles à tous.

Avec « **Vitro'move** », Vitropole, grâce à l'expertise de la start'up Wever et du groupe Transdev, privilégie une technologie partagée qui apportera des solutions adaptées au plus grand nombre.

De notre capacité à fédérer les acteurs de notre « écosystème » dépend le succès de notre démarche.

Je vous invite donc à rejoindre, nombreux, la communauté « **Vitro'move** » !

Céline BOYER

Présidente de Vitropole

VITROPOLE

VITROPOLE
 Entreprendre

SOMMAIRE

- 4 LE DOSSIER : VITROMOVE
- 8 RETOUR SUR L'AG DE VITROPOLE ENTREPRENDRE
- 10 ACTUALITÉS
- 12 PAROLES D'EXPERTS
- 30 BRÈVES
- 33 INFORMATION VILLE DE VITROLLES
- 34 RETOURS SUR NOTRE SOIRÉE D'ÉTÉ

Informations légales

La publicité de ce numéro a été réservée aux partenaires de Vitropole Entreprendre.

- Editeur: Vitropole Entreprendre, 100 bd de l'Europe, 13127 Vitrolles
- Directrice de la publication: Céline Boyer, Présidente de Vitropole et Vitropole Entreprendre
- Comité Editorial: Anne Gélin
- Création graphique & Réalisation: Corinne Pennachio Communication
- Impression: SUDER
- Dépôt Légal: Mai 2015
- ISSN: en cours.

Avec Vitromove, Les zones de l'Anjoly et des Estroublans bougent !

Sensible à la problématique du transport, au confort de vos collaborateurs et engagé dans une stratégie de développement durable, notre pôle d'activités a choisi de mettre en place le projet Vitromove, organisé en collaboration avec l'opérateur de transport Transdev et par la startup Wever, avec le soutien de la Métropole AMP.

Avec Vitromove nous souhaitons proposer à toutes les personnes travaillant dans les entreprises de nos parcs d'activités, les zones de l'Anjoly et des Estroublans, de nouvelles solutions de mobilité.



POURQUOI ?

- Développer les transports alternatifs à la voiture individuelle (covoiturage, autopartage, transports en commun..),
- Faciliter l'accès à nos entreprises,
- Diminuer le coût de transport domicile - travail,
- Permettre à tous d'accéder facilement à leur lieu de travail,
- Désengorger nos parcs d'activités,
- Libérer du foncier pour développer l'activité économique,
- Baisser les émissions de CO₂.

POUR QUI ?

Un besoin au quotidien

Certains salariés ne peuvent se permettre d'avoir une voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. Le coût d'un véhicule est estimé à 400 €/ mois lorsque l'on inclut tous les frais annexes.

Nos entreprises sont souvent confrontées à des difficultés de recrutement, car les candidats habitant trop loin préfèrent décliner l'offre de poste.

Un besoin occasionnel

Qui n'a pas du laisser sa voiture au garage, être dans l'impossibilité de conduire, prêter son véhicule... ponctuellement on peut tous être confrontés à un problème de mobilité et devoir trouver une solution autre que la voiture individuelle pour se rendre sur son lieu de travail, même de façon occasionnelle.

Tout le monde est concerné !

VITROMOVE

Améliorer vos déplacements ?
un jeu d'enfant !

Partagez vos besoins Testez de nouvelles solutions Votez pour décider

VITROPOLE
Entreprendre

vous invite à réaliser votre diagnostic mobilité !
Connectez-vous !
<https://vitromove.wever.app/diag-general>

Les zones de l'Anjoly et des Estroublans bougent !

wever transdev VITROPOLE AIR MARSAILLE PROVENCE



Connectez vous sur
<https://vitromove.wever.app/diag-general>
Et transmettez ce lien
à vos collaborateurs.
5 minutes suffisent !

Vous souhaitez
que l'on intervienne au
sein de votre entreprise
pour présenter le projet
à vos salariés
et compléter avec eux
le questionnaire...
CONTACTEZ-NOUS !

**DE NOMBREUX
LOTS À GAGNER
PAR TIRAGE
AU SORT !**

LE PRINCIPE

1ère étape

Un sondage rapide et anonyme pour connaître les habitudes de déplacement

Vitromove n'a pas pour vocation à imposer des choix ! Les offres suggérées le seront après consultation des usagers, c'est-à-dire toutes les personnes travaillant dans les zones Anjoly et Estroublans.

Par un sondage simple, anonyme (seule une adresse mail est demandée) et rapide (5 minutes maximum),

nous obtiendrons un état des lieux des habitudes de déplacement des salariés de nos parcs d'activités et pourront proposer des solutions correspondant réellement aux besoins des usagers.

En quelques questions anonymes, nous demandons le lieu d'habitation, les heures de départ du domicile, l'heure de prise de poste, le nom de l'entreprise, l'heure de départ de la société, les éventuels déplacements effectués sur la pause du déjeuner, les modes de transport utilisés aujourd'hui.

Ce diagnostic est fait pour tous les usagers de la zone, également (surtout !) pour ceux qui n'utilisent pas les transports publics aujourd'hui.





VITROMOVE

VITROPOLE vous invite à réaliser votre **diagnostic mobilité !**
Entreprendre

Le diag mobilité ?
 un jeu d'enfant.

 **Partagez**
 vos besoins

 **Testez**
 de nouvelles solutions

 **Votez**
 pour décider

vitromove.wever.app
join the move !

Les zones de l'Anjoly et de l'Estroublans bougent !

Référente mobilité
 Anne GELIN
 anne-gelin@vitropole.com
 04 42 89 02 02 

2^e étape :
**Des propositions personnalisées,
 des trajets facilités**

Les personnes ayant répondu au diagnostic mobilité en ligne, recevront des propositions personnalisées de solutions de transport alternatives à la voiture individuelle. Ces offres incluront des solutions déjà existantes, mais certainement inconnues d'un bon nombre d'entre elles (connaissez vous le Chrono Pro, bus à la demande, réservable par une appli simple qui vous amène en quelques minutes de la gare routière de Vitrolles à la porte de votre entreprise ?), mais aussi de nouvelles solutions telles le covoiturage et pourquoi pas le vélo ou... tout simplement la marche à pied !

Cela nous permettra également d'apporter à l'Autorité Organisatrice de Transport des outils d'aide à la décision pour améliorer l'offre de transport public existante et répondre aux mieux aux attentes des salariés.

Cela vous permettra de tester de nouvelles solutions de transport.

3^e étape :
Les usagers décident !

Les solutions proposées sont évolutives et l'offre tiendra compte de l'avis de chacun, les usagers sont amenés à donner leur avis sur la pertinence des solutions offertes, afin que les offres de transport proposées (offre de transport public améliorée, covoiturage, auto partage..) correspondent aux attentes du plus grand nombre.



**Pour plus
 d'informations
 contactez
 Anne GELIN
 au 04.42.89.02.02
 anne-gelin@vitropole.com**



ESSAYEZ GRATUITEMENT NOTRE RÉSEAU DE BUS
ET FAITES-NOUS VOS RETOURS !



Ne pas jeter sur la voie publique

OFFRE D'ESSAI* : UNE CARTE
DE 10 VOYAGES OFFERTE !

COUPON D'INSCRIPTION

Si vous souhaitez essayer notre réseau de transport, merci de remplir ce coupon d'inscription et de le renvoyer à l'adresse suivante : AUTOBUS DE LETANG - 37 RUE D'ATHÈNES - 13127 VITROLLES

NOM PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE ADRESSE MAIL



* Offre valable uniquement pour les nouveaux clients



Vitropole Entreprendre : un conseil d'administration élargi

Le 2 mai s'est tenue l'Assemblée Générale de Vitropole Entreprendre. Plus de 150 entreprises étaient représentées. Cela a été l'occasion de faire le point sur les manifestations organisées (Vitrolles Business Place, accueil des nouvelles entreprises, déjeuners business, réunions d'information) et sur les actions menées en faveur de la mobilité, l'emploi et l'environnement.



Vitropole, Vitropole Entreprendre : deux associations distinctes mais complémentaires

Vitropole (création 1964) est le syndicat de copropriété des zones de l'Anjoly et des Estroublans et réunit tous les propriétaires des terrains de ce territoire, qui compte aujourd'hui près de 700 entreprises. Seules 150 d'entre elles sont propriétaires et donc adhérentes à Vitropole*. Les missions de Vitropole sont d'assurer la promotion du territoire, d'optimiser le foncier, de prévenir les risques, d'effectuer le suivi des travaux de la zone, de veiller au respect des bonnes pratiques, d'être en lien avec les institutionnels..

Vitropole Entreprendre, créée en 2012, est une association loi 1901 qui réunit toutes les entreprises de notre territoire élargi (adhésion volontaire).

Notre association a pour but de favoriser les échanges commerciaux

de proximité, de créer du lien inter entreprise, de fédérer les entreprises autour d'actions communes, d'organiser différentes rencontres économiques.

Nos deux associations sont pilotées par des conseils d'administration distincts mais présidées toutes les deux par Céline Boyer. Les deux structurent œuvrent dans la même direction et assurent le dynamisme de notre territoire.

De nouveaux statuts

Les actions menées étant de plus en plus nombreuses, les statuts de notre association ont été modifiés afin d'augmenter le nombre d'administrateurs. Le conseil d'administration est composé de 2 collèges de 6 administrateurs chacun, un collège d'administrateurs élus parmi les membres entreprises propriétaires adhérents à Vitropole et un collège d'administrateurs élus parmi les membres entreprises.



* sur les 350 propriétaires

Des manifestations visant à développer les relations entre les entreprises



VITROPOLE BUSINESS PLACE

RÉUNIONS THÉMATIQUES



DÉJEUNERS BUSINESS

Des projets transversaux : environnement, mobilité, emploi



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente :
Céline BOYER,

Vice présidente :
Laurence FRECHE,
 Freche Location

Trésorier :
Philip FARRUGIA,
 Farrugia Peinture

Secrétaire :
René LAQUET,
 Colas Midi Méditerranée

Administrateurs

Stéphane BOSI,
 CTM

Laurent CAMPILLO,
 All Clean Sud

Frédéric LESTRINGANT,
 Prima / Deltabaie

Didier MERLE,
 Cabinet ABP

Carole PAUMIER,
 Autobus de l'Etang
 Métropole Mobilité

Bernard PHILIPPE,
 Wampac

Diane PINARD,
 Thélys Avocats

Stéphane PLANTÉ,
 CG2I Groupe Gagneraud

Alain SIMONPIETRI,
 Azur Fournitures Industrielles
 Azur Trucks



Rejoignez nous !
 Vous souhaitez adhérer
 à Vitropole Entreprendre
 et être conviés à toutes
 nos manifestations,
 contactez

Anne GELIN
 au 04.42.89.02.02
 anne-gelin@vitropole.com

1^{er} janvier 2020 : arrêt du service public de collecte des déchets sur les zones de l'Anjoly et des Estroublans.



ADOBESTOCK © EYETRONIC

L'arrêt de la collecte initialement prévu le 1^{er} juillet a été reporté au 1^{er} janvier 2020, pour toutes les zones d'activités du Territoire du pays d'Aix, dont notre territoire dépend.

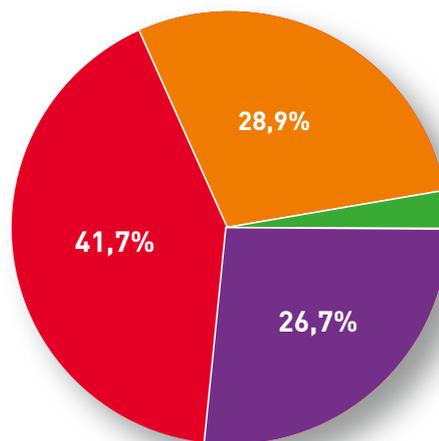
Pour faire face à cet arrêt annoncé et pour assurer un service de qualité à l'ensemble des entreprises installées sur nos parcs d'activités, nous avons consulté trois prestataires de notre territoire pour la mise en place d'une gestion mutualisée, avec collecte hebdomadaire et traitement des déchets recyclables (5 flux) et non recyclables.

Fin septembre, nous reviendrons vers toutes les entreprises de nos parcs d'activités pour leur présenter la solution retenue.

Pour plus d'informations, contactez Renaud Agier,
04.42.89.02.02
renaud-agier@vitropole.com

« Utilisez-vous l'actuelle collecte de la Métropole ? »

70% de nos entreprises utilisent le service de collecte de la Métropole.



-  Oui, pour la totalité des déchets
-  Oui, pour une partie des déchets
-  Non
-  Ne sais pas

(Enquête réalisée auprès de 180 personnes du Vitropole)

AGENDA

14 novembre 2019
Vitrolles Business Place
Réservez dès aujourd'hui votre stand.



La 7^e édition du Vitrolles Business Place (ex RdV des Entrepreneurs) se tiendra le 14 novembre à la salle Guy Obino à Vitrolles.

600 entrepreneurs du territoire sont attendus !

Ce salon est une occasion unique de développer votre notoriété et votre business local.

Le Vitrolles Business Place c'est :

- 60 entreprises qui exposent leur produits et/ou services,
- Des rencontres avec les acheteurs régionaux,
- Des rendez vous pré-programmés.

Pour plus d'informations, contactez Anne GÉLIN
04.42.89.02.02
anne-gelin@vitropole.com

Le médiateur, un dispositif au service de toutes les entreprises.

Vous rencontrez des difficultés dans vos relations avec une autre entreprise ou avec une administration ? Faites appel au Médiateur des Entreprises.

- Tout type de différend
- 75% des problèmes résolus
- Gratuit, rapide et confidentiel
- 60 médiateurs à votre écoute

Dans quel cas faire appel au médiateur des entreprises ?

Relations entre entreprises ou commande publique :

- Clauses contractuelles déséquilibrées
- Modification unilatérale ou rupture brutale de contrat
- Non respect d'un accord verbal
- Conditions de paiement non respectées
- Services ou marchandises non conformes
- Montant des avances ou pénalités
- ...

Différend avec une administration :

- Non-versement du Crédit Impôt Recherche ou Crédit Impôt Innovation
- Incompréhension d'une sanction administrative
- Urbanisme (permis de construire)
- Difficultés rencontrées lors de formalités administratives
- ...



Les avantages de la médiation

La médiation permet de ne pas se fâcher avec son client, d'éviter le tribunal, les frais d'avocat et les délais de procédure. Le chef d'entreprise reçoit une réponse sous trois jours à sa demande de médiation. Le médiateur doit ensuite contacter l'autre partie et organiser une rencontre. Cela ne prend que quelques semaines. *Trois fois sur quatre, nous trouvons une solution*, se félicite Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises. *Je sais que beaucoup de chefs d'entreprises ont peur de saisir le médiateur. Mais il faut leur dire que cela se passe très bien. Nous mettons deux personnes autour d'une table. Elles vont enfin se parler. Généralement cela permet de rétablir une relation de confiance. Tout reste confidentiel*, souligne Pierre Pelouzet.



le médiateur DES ENTREPRISES



Le médiateur des entreprises s'adresse aux artisans, TPE, PME, ETI, Grands Groupes..

N'attendez pas de vous retrouver dans une situation critique pour solliciter le médiateur des entreprises !

Pour plus d'informations
www.mediateur-des-entreprises.fr



PAROLES D'EXPERTS

Les équipements de levage, enjeux et obligations



ENJEUX

Entreprise de BTP, société de manutention ou encore industriel, les appareils de levage que vous utilisez peuvent provoquer de graves accidents (écrasements, chutes...). La législation liée à ce sujet vous impose des contrôles techniques sur tous vos appareils de levage. Arrêté du 1^{er} mars 2004.

Sécuriser les équipements c'est à la fois sécuriser les hommes mais également limiter les pannes et arrêts intempestifs impactant très lourdement la productivité des équipes.

VOS OBLIGATIONS

Les équipements de levage et de protection, accessoires et engins de chantier doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin de détecter toute anomalie.

Ces vérifications s'établissent à la fois lors de la mise en service de l'équipement (achat d'un équipement neuf ou d'occasion), de façon périodique (annuelle ou semestrielle) mais également à la suite de réparations notoires (allongement de voies de roulement, réparation d'éléments mécanos soudés, fissurés...).

NOS MISSIONS

- Mise à disposition de moyens pour essais en charge
- Assistance à l'examen d'adéquation
- Diagnostic de conformité
- Vérification périodique
- Contrôle de mise ou remise en service
- Vérification de conformité contractuelle

FRANCK CATANIA
Votre expert Technique Levage
www.dekra-industrial.fr



I

CONTACTS

POUR PLUS DE
RENSEIGNEMENTS

AUDREY VIGUIER
06.23.84.14.09

OU L'AGENCE DE VITROLLES
04.42.79.36.02

Les Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

Les CEE constituent l'un des instruments phare de la politique de maîtrise de la demande énergétique. Mis en place par la loi POPE, les CEE sont en vigueur depuis 2006. Ce dispositif mis en place par l'Etat incite les fournisseurs d'énergie à contribuer à la réalisation de travaux qui permettent faire des économies d'énergie par le versement d'une aide à l'investissement.



© DROITS RÉSERVÉS
Thierry VANDERDONCK
DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT
ENTREPRISES P.A.C.A.
EDF COMMERCE
DIRECTION SERVICES
& DÉVELOPPEMENT

Un double avantage

La mise en place de certificats d'économies d'énergie vous permet de réaliser des travaux sur vos équipements ou votre bâtiment et en même temps de réduire durablement votre facture énergétique. Aussi, vous allez réaliser d'une part, un levier de compétitivité pour votre entreprise en limitant les charges, augmentant la valeur de votre patrimoine et en améliorant le confort de vos locaux. D'autre part, vous allez également faire un geste pour la planète en réduisant votre impact sur l'environnement.

COMMENT ?

- Identifiez les solutions les mieux adaptées à votre projet
- Acceptez et signez l'accord commercial EDF
- Faites réaliser vos travaux d'efficacité énergétique
- Fournissez à votre interlocuteur dédié, les pièces constitutives de votre dossier
- Recevez votre prime économie d'énergie EDF

CEE MODE D'EMPLOI

Qui est concerné ?

Toute entreprise ou collectivité.

Pour quels travaux ?

Les travaux de rénovation ou de réhabilitation permettant de réaliser des économies d'énergie.

Le rôle d'EDF ?

EDF accompagne en amont les projets de performance énergétique et conseille.

Quelle aide financière ?

Une aide afin d'investir dans les solutions techniques les plus performantes

Quel accompagnement ?

EDF est présent à toutes les étapes du projet



QUELS BUTS ?

Tout simplement, d'agir contre la sur consommation énergétique en France. Pour cela EDF vous aide à consommer mieux et moins. Nous accompagnons de nombreux travaux de rénovation énergétique permettant de réaliser des économies d'énergie.



CONTACTS

florence.gayrard@edf.fr
+(33) 6 14 40 64 01

laurent-p.coulon@edf.fr
+(33) 6 61 36 95 98

La sécurité au travail

maladies et risques professionnels de vos collaborateurs

Les troubles musculosquelettiques (TMS) affectent l'ensemble de l'appareil locomoteur, que ce soit les muscles, les tendons, les nerfs ou les articulations se traduisant par de fortes douleurs et une gêne ou une incapacité totale d'effectuer certains mouvements.



© CRISCUOLO

LES CHUTES DE HAUTEUR : DEUXIÈME CAUSE DE MORTALITÉ AU TRAVAIL

En France, les chutes de hauteur sont la deuxième cause de mortalité au travail et la troisième cause d'incapacité permanente et d'arrêts de travail. D'après les données nationales AT-MP, les chutes de hauteur représentent 71925 accidents du travail, 52 décès et 6 033 760 jours d'arrêt de travail (soit 16% des journées de travail perdues).

COMMENT AGIR CONTRE LES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES ?

En mécanisant, en automatisant et/ou en robotisant les postes de travail sur lesquels les opérateurs sont amenés à effectuer des mouvements répétitifs, ou conduisant à faire prendre des postures contraignantes pour leurs corps, FARMAN, M A Industrie ou encore PI System Automation œuvrent chaque jour pour réduire, voir pour supprimer, les facteurs mécaniques engendrant presque systématiquement des troubles musculosquelettiques.



LA SOLUTION

Notre conseil : plutôt que d'utiliser un escabeau dans vos entreprises, utiliser des nacelles.

Elles sont arrivées à Vitrolles, et c'est chez Coloc Provence. À la vente, à la location longue durée, ou pour une utilisation ponctuelle à la location courte durée, nos nacelles ultra compactes et ultra légères sont à votre disposition.

Allant de 4 à 8 mètres de hauteur d'intervention, ces petites nacelles vous seront bien utiles dans tout type de situation de travail en hauteur. Changer une ampoule dans un bureau, mettre en place une PLV, ou alors intervenir en hauteur sur une ligne de production, ne sera plus jamais une source d'inquiétude pour vous et vos collaborateurs.



Au travers de l'action quotidienne d'en particulier trois de ces filiales, GALILE Groupe lutte contre les fléaux des risques professionnels.



Une entreprise du groupe Galilé



CONTACT

Marie-France BELCHI
04 42 38 69 74
belchi@coloc-provence.fr

Les perspectives d'emploi restent encourageantes



Christelle NOULIN
CONSULTANTE EN
RECRUTEMENT CDD/CDI

Les employeurs français affichent des intentions d'embauche encourageantes pour le deuxième trimestre 2019. Tandis que 7% d'entre eux comptent accroître leurs effectifs durant cette période, 2% prévoient de réduire leur masse salariale, et les 90% restants n'envisagent aucune évolution. Le solde net d'emploi s'établit donc à +5%. Après correction des variations saisonnières, ce solde net ressort aussi à +5%. Les intentions d'embauche sont inchangées par rapport au précédent trimestre et restent relativement stables d'une année à l'autre.

Les employeurs interrogés sont répartis selon quatre catégories d'entreprises en fonction de leur taille :

- Les TPE qui comptent moins de 10 salariés ;
- Les petites entreprises qui emploient de 10 à 49 salariés
- Les moyennes entreprises avec un personnel compris entre 50 et 249 salariés
- Et enfin les grandes entreprises avec un effectif minimum de 250 salariés.

Dans les quatre catégories d'entreprises, TPE, PME, moyennes et grandes entreprises des hausses d'effectifs sont attendues dans la période comprise entre avril et juin.

Les prévisions d'embauche les plus encourageantes émanent des petites entreprises, pour lesquelles le solde net d'emploi s'établit à +13%. Elles sont talonnées de près par les grandes entreprises, qui font état d'une prévision nette de +11%. Les moyennes entreprises et les TPE ne sont pas en reste, avec un solde qui s'établit respectivement à +7% et +4%.

Des hausses d'effectifs sont à prévoir dans les cinq régions du pays au cours des trois mois à venir. C'est dans le Nord, où la prévision nette s'établit à +7%, que le rythme des embauches s'annonce le plus soutenu. L'heure est aussi à l'optimisme dans le Centre-Est et le Sud, qui font état d'une perspective nette de +6%. Enfin, une modeste embellie est attendue dans le Centre-Ouest et en Île-de-France, régions où la prévision nette d'emploi ressort respectivement à +5% et +3%.

ET POUR LE SUD ?

Les offres d'emploi ne devraient pas manquer dans la région, puisque les entreprises rapportent un solde net de +6%. Si ce chiffre reste stable par rapport au trimestre précédent, la comparaison d'une année à l'autre révèle une dynamique plus favorable, avec une progression de 4 points.

Des perspectives d'emploi positives dans 8 secteurs sur 10

- Agriculture, forêt, chasse et pêche +7%
- Construction +2%
- Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau -1%
- Activités financières, assurance, immobilier et services aux entreprises +5%
- Industrie manufacturière +16%
- Industries extractives +3%
- Services publics +4%
- Hôtellerie et restauration +9%
- Transport & logistique -8%
- Commerce +3%

Sources : baromètre ManpowerGroup



Conseil
Recrutement



**POUR TOUT
RENSEIGNEMENT**

CHRISTELLE NOULIN
CONSULTANTE RH,
MANPOWER

04 42 37 11 38 - 06 18 19 26 23
christelle.noulin@manpower.fr
www.direct-recrutement.fr/
service-recrutement

Sans nous voir, nous allons certainement nous croiser cet été !

Pendant la période estivale, vous vous rendrez sûrement sur des concerts ou festivals organisés dans la région : Marsatac, festival de Nimes, Charlie Free, Festival Jazz des 5 continents... Dushow sera présent sur toutes ces manifestations. Notre métier c'est notamment la prestation de service liée au spectacle, pour tout ce qui concerne le son, la lumière, la machinerie scénique et la vidéo.

UNE LOGISTIQUE BIEN ORCHESTRÉE POUR LE PLAISIR DU SPECTATEUR

Derrière les artistes, les moyens humains et techniques mis en place sont importants, c'est toute une chaîne logistique.

Quelques chiffres :

Un festival comme MARSATAC c'est :

- 450 flight case
- 350 projecteurs
- 4200 mètres de câble secteur et de pilotage son et lumière
- 180 enceintes
- 6 X semi remorques de son et lumière et 4 x semi remorques de structure, scène et moteurs
- 3 jours de préparation en nos locaux
- 2 jours d'installation
- 2 chargés d'affaires et une équipe de production et logistique



L'IMPRÉVU MAÎTRISÉ PARCE QUE LE « SHOW MUST GO ON »

Quelque soit les imprévus techniques, les artistes monteront sur scène à l'heure prévue.

Cela n'est possible qu'en ayant bien sûr à notre disposition un parc matériel répondant à toutes les exigences des artistes mais aussi en s'appuyant sur des équipes de professionnels expérimentés.

Formés aux dernières innovations technologiques, nos techniciens ont l'habitude de travailler ensemble et même si la plupart ont un statut d'intermittent, du fait de la saisonnalité des festivals, ils nous sont fidèles depuis de nombreuses années. Outre leurs compétences techniques, ils doivent faire preuve d'une grande rigueur, de réactivité, de sang froid et parfois d'imagination pour s'adapter à toutes les situations et toujours trouver une solution.

TOUT CE SAVOIR-FAIRE TRANSPOSÉ DANS LES ÉVÉNEMENTS « CORPORATE ».

De l'inauguration à la journée portes ouvertes en passant par de la retransmission vidéo en direct, des manifestations institutionnelles ou festives, faire appel à des professionnels du son et de l'image permet de valoriser l'entreprise auprès de ses clients et/ou collaborateurs.



Les entreprises se disent trop souvent que ce type de prestations n'est pas fait pour elle, c'est une erreur ; l'évolution des progrès technologiques dans nos corps de métier (miniaturisation des machines, simplification des systèmes, technologie LED...), le « calibrage » de nos équipes techniques et la créativité de nos chargés d'affaires « événementiels » sont autant de garanties qui répondent au mieux aux besoins et moyens de l'entreprise...

A la rentrée, pourquoi votre entreprise ne monterait pas sur scène ?

Xavier Durand
 Chargé d'Affaires Evènements



Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

● Qui est concerné ?

Toutes les personnes morales sont concernées par cette obligation, que ce soit les associations, les sociétés unipersonnelles ou composées de plusieurs associés, et même les SCI (Sociétés Civiles Immobilières).

● Dans quel but ?

L'AGO a pour but premier de faire approuver les comptes par les associés (pour les sociétés) ou adhérents (pour les associations), de donner quitus au représentant légal pour son mandat et de décider de l'affectation du résultat.

Mais c'est également l'occasion de renouveler ou remplacer le représentant légal (gérant ou président), et de ratifier son éventuelle rémunération pour l'exercice écoulé et fixer celle du prochain exercice.

● Quand l'AGO doit-elle avoir lieu ?

L'AGO doit se tenir obligatoirement dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice.

● Comment convoquer les intéressés ?

Une convocation doit être envoyée au moins 15 jours avant la réunion, avec mention de l'ordre du jour. En fonction de la forme juridique de la personne morale, les documents à joindre à la convocation peuvent varier.

● Qui anime le débat ?

Un président de séance est nommé pour mener le débat. Il s'agit souvent du représentant légal.

● Déroulement de l'assemblée

Chaque point mentionné à l'ordre du jour est abordé et soumis au vote pour approbation. L'assemblée ne peut valablement délibérer que si le quorum est atteint (personnes présentes et représentées). Dans le cas contraire, une seconde convocation devra être faite.

● Retranscription de l'assemblée

Après chaque Assemblée, un Procès-Verbal (PVAG) doit être rédigé, relatant la tenue de l'assemblée, les résolutions abordées ainsi que le résultat des votes pour chacune d'elles.

Tous les associés (pour les sociétés) ou adhérents (pour les associations) présents ou représentés doivent le signer, à moins qu'ils aient déjà signé une feuille de présence.

Ce PV d'AG est ensuite à reporter dans un registre spécial : le registre des décisions (ou registre des Assemblées Générales)

Pour les sociétés commerciales (SARL, SAS, etc.), le PV de l'AG ainsi que les comptes annuels et l'éventuel rapport du Commissaire aux comptes doivent être déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce. Sous condition, certaines sociétés peuvent demander à conserver la confidentialité de leurs comptes annuels.

Attention, les SCI et les associations n'ayant pas d'obligation de dépôt des comptes, il est fréquent que les AG n'aient pas lieu. Il en va de la responsabilité du représentant légal.



**VOUS ÊTES EXIGEANTS,
NOUS SOMMES COMPÉTENTS !**

POUR EN SAVOIR PLUS :
DIDIER MERLE
2, RUE DE STOCKHOLM
CENTRE DE VIE
ZI LES ESTROUBLANS
BP 42097
13846 VITROLLES CEDEX 9
04.86.06.51.40
didier.merle@cabinet-abp.fr

L'événementiel est dans la démarche RSE



Gilles LAURENT
DIRECTEUR D'AGENCE
VITROLLES

La location est par essence vertueuse dans l'événementiel s'agissant de la RSE : choix des produits, matériel toujours entretenu, et surtout tout est repris à la fin de l'événement, ce qui permet de tendre vers le zéro déchet.

Une certification accompagne les entreprises événementielles, dans une démarche structurée, pour organiser un événement « responsable » selon les grands principes du développement durable de la norme internationale ISO 20121. En effet, cette norme atteste de la gestion durable des événements : consommation d'eau et d'énergie, choix des fournisseurs, sécurité des employés...

Aktuel se positionne sur le sujet de la RSE, depuis plusieurs années, en étant :

- Signataire de la charte diversité pour promouvoir le mieux vivre ensemble depuis 2015.
- Membre du réseau « Entrepreneurs d'avenir », pour promouvoir une économie bénéfique pour l'humanité, la planète et la société.
- Mécène officiel de l'association «la tablée des Chefs » qui nourrit les familles dans le besoin et éduque les générations futures sur l'autonomie alimentaire.
- En cours de certification ISO 20121, ce qui permet de cadrer sa démarche RSE sur l'ensemble de son activité événementielle.

3 ENJEUX PRIORITAIRES CONSTITUENT LA POLITIQUE RSE D'AKTUEL

- Au niveau environnemental (économie circulaire)
- Au niveau social (formation et respects des consignes de sécurité)
- Au niveau économique (amélioration de nos méthodes pour satisfaction clients et partenaires).



AKTUEL

Comptoir
des bons espaces

Tél : 04 42 77 55 22

Berto Méditerranée, la preuve par l'Homme

Filiale du Groupe Berto, Berto Méditerranée est une agence en pleine croissance et porteuse de nombreux projets.

Leader de la location de véhicules industriels avec conducteurs, Berto Méditerranée propose à ses clients de se décharger des contraintes de distribution pour se recentrer sur leur cœur de métier et les accompagne au quotidien sur leurs problématiques de transport régional. Berto Méditerranée gère ainsi au quotidien une flotte de 220 véhicules industriels et manage plus de 200 conducteurs.

Plus qu'un prestataire mais un réel partenaire, force de propositions et de solutions, Berto Méditerranée propose aussi la location de véhicule industriel sans conducteur.

Cette croissance d'activité et l'ambition affichée de Berto Méditerranée de se positionner comme créateur de valeur obligent aussi la filiale à pousser les murs !

Projet humain avant tout, pour le bien-être de ses collaborateurs, mais aussi pour continuer à garantir la qualité de service promise à ses clients dans les meilleures conditions, Berto Méditerranée rénove ses bâtiments de la ZI des Estroublans. En effet, Berto Méditerranée est une filiale engagée dans le bien-être au travail et ambassadeur des nouvelles valeurs du Groupe Berto : humanisme, pérennité, audace, intelligence collective et intégrité. Ainsi offrir un environnement de travail rénové, modernisé et sécurisé aux collaborateurs est une façon de transmettre ses valeurs et placer l'humain au cœur du projet d'entreprise.

La nouvelle filiale Berto Méditerranée sera livrée début 2020 après une année de travaux échelonnés afin de ne pas entraver l'activité de la filiale. Rendez-vous en Juin 2020 pour l'inaugurer ensemble !

Emmanuel CHARBONNEL
Directeur de Filiale
Berto Méditerranée

Groupe Berto
Conducteurs & véhicules

Créateur DE Solutions Globales

- LOCATION DE VÉHICULES INDUSTRIELS
- LOCATION DE VÉHICULES INDUSTRIELS AVEC CONDUCTEURS
- EXTERNALISATION DE FLOTTE
- FORMATION SÉCURITÉ
- BUREAU D'ÉTUDE L'OPTIMISATION DE VOTRE PARC
- PILOTTAGE L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE

SUR-MESURE **PERFORMANCE** **MAÎTRISE**

LA PREUVE PAR L'HOMME

www.groupe-berto.com facebook.com/GroupeBerto



Informatique-télécom, mobilité : un écosystème convergeant au service de votre réactivité

Les métiers de l'informatique et de la téléphonie ne font désormais plus qu'un.



Grégory FERAUD
GÉRANT DE CMI SERVICES
CONSEIL ET MAINTENANCE
INFORMATIQUE

La mobilité et le télétravail, très en vogue, apportent une nouvelle dimension à l'organisation de l'entreprise, qu'il s'agit de prendre en compte, sans compromettre la sécurité et la confidentialité.

En déplacement ou à distance, il devient essentiel de pouvoir agir avec la même réactivité et les mêmes outils qu'au sein de l'entreprise.

Parallèlement, il apparaît important de pouvoir se déconnecter (emails, appels), lorsque cela est nécessaire : réunion, travail de fond, heures et jours non travaillés, ... Aujourd'hui, les outils informatiques et de communication, fixes et mobiles, sont adaptés à ces défis.

MOBILITÉ / TÉLÉTRAVAIL

Il est désormais facile de travailler de n'importe où dans des conditions semblables, avec les mêmes outils informatiques et téléphoniques, de manière sécurisée : accédez à votre serveur, vos fichiers, à vos applications métiers, depuis un PC portable connecté en wifi ou en 4G, mais aussi depuis une tablette ou un simple smartphone.

Le lien télécom de l'entreprise est l'élément central, par lequel passent tous les services de votre entreprise : accès internet et emails bien sûr, téléphonie, accès distant sécurisé (mobilité/télétravail). Le délai de rétablissement/continuité garanti par votre fournisseur est un élément primordial.

La téléphonie fixe se couple désormais aux applications métiers pour plus de réactivité et de précision au cours des appels reçus et émis, et à des fins d'analyse et de statistiques.

La téléphonie mobile s'intègre au standard, permet de travailler à distance en mobilité, tout en présentant le numéro fixe de l'entreprise. Les appels manqués peuvent être renvoyés vers le standard pour une réactivité optimale.

Continuité de service : en cas de panne du réseau fixe (incident, travaux, ...), la continuité de service des usages essentiels peut désormais être assurée via les réseaux mobiles.

Avec la convergence, simplifiez votre gestion et rationalisez les coûts : un interlocuteur unique sur les installations réseau mutualisés (voix, data / informatique / mobilité) vous assurera une économie de coûts (installation, maintenance) et une simplification de la gestion de vos réseaux locaux.

GRÉGORY FERAUD
commercial@cmi-services.info
04 42 46 75 00



**FOURNISSEUR DE SOLUTIONS
INFORMATIQUES & TÉLÉCOM DEPUIS 2001.**
98 BD DE L'EUROPE - 13127 VITROLLES.
www.cmi-services.info

Nouvelle directive européenne

Du nouveau dans le contrôle technique européen des véhicules routiers. Êtiez-vous prêt au 20 mai 2019 ?



Steve BOUDON
PDG ENTREPRISE BOUDON

Une nouvelle directive européenne impacte l'actualité du transport ! Il s'agit de la directive 2014/47/UE qui rentre en application le 20 mai 2019. Cette directive est axée sur une uniformisation des minimums de sécurités contribuant à l'amélioration de la sécurité des transports routiers.

L'objectif est très ambitieux : obtenir le "zéro décès dû au transport routier" ! Cela devrait se traduire par un renforcement des contrôles routiers par les forces de police, en cas de défaillances majeures ou de défaillances critiques le véhicule pourra être non

seulement verbalisé mais aussi immobilisé tant que la marchandise ne sera pas arrimée en toute sécurité.

Nous vous invitons à une vigilance accrue quant aux arrimages utilisés et l'entreprise BOUDON vous propose une large gamme d'équipements d'arrimage conformes aux normes européennes en vigueur.

La sécurité avant tout !

BOUDON
24 Avenue de Londres,
13127 Vitrolles
Tél. : 04 42 89 00 24



Boudon

La responsabilité civile du dirigeant

L'environnement des entreprises et les rapports entre les différents acteurs se complexifient de plus en plus, et multiplient les occasions de litiges et de mise en cause. De nombreuses entreprises sont assurées à minima en responsabilité civile pour les préjudices que ces dernières (en leur qualité de personne morale) pourraient causer à des tiers.

ASSUREUR EXCEPTIONNEL

C.F. ASSURANCES
 09 701 702 72

POUR PROS EXCEPTIONNELS

WWW.CFASSURANCES.COM

AIX EN PROVENCE
 570 AVENUE DU CLUB HIPPIQUE
 IMMEUBLE LE DERBY
 13090 AIX-EN-PROVENCE

MONTÉLIMAR
 42 CHEMIN DE LA NITRIÈRE
 ZA DU MEYROL
 26200 MONTÉLIMAR

LYON-GENAS
 48 RUE DE LA RÉPUBLIQUE
 69740 GENAS

Création www.axe-cube.com

Toutefois ces contrats ne prévoient pas la responsabilité du dirigeant en sa qualité de personne physique. En effet, les dirigeants prennent des décisions quant à la direction et la gestion de leur entreprise qui au quotidien peuvent entraîner leur mise en cause personnelle, exposant leurs biens et leurs patrimoines.

Les contrats Responsabilité du Dirigeant, ont pour but d'intervenir dans ce type de situation, sachant que leurs responsabilités peuvent être engagées tant au civil qu'au pénal :

- **En responsabilité civile** dans le cas de faute de gestion, violation de statut ... donnant lieu à une demande d'intervention pour réparation, dommages et intérêts par les tiers.
- **En responsabilité pénale** pour des fautes qualifiées d'infractions fiscales, sécuritaires ou sociale par exemple, pouvant découler à une condamnation ou une amende. En grande partie ces contrats prévoient la prise en charge des

frais de défense du dirigeant, des dommages et intérêts, mais également des garanties annexes telles que l'examen de la situation fiscale du dirigeant, la prise en charge des frais liés à la privation des actifs ...

CF Assurances cabinet de courtage spécialisé dans le risque des entreprises se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires que vous souhaiteriez obtenir sur ce type de contrat.



Transport routier de marchandises

Prévention sécurité, une politique efficace

Le transport routier de marchandises est le secteur d'activité qui génère le plus d'accidents du travail : 2 fois plus que la moyenne nationale des entreprises.



Quelques chiffres :

(source : CNAMTS)

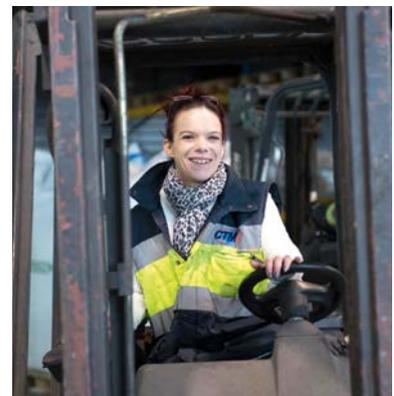
- 1 700 000 journées de travail sont perdues chaque année dans les entreprises.
- 70 journées de travail perdues en moyenne par an par entreprise.
- 1/4 des accidents concerne les salariés ayant moins de 3 mois d'ancienneté.
- 9 accidents sur 10 surviennent à l'arrêt du véhicule, 1 sur 10 seulement sur la route.

La prévention des risques routiers passe par la prise en compte des problématiques des opérateurs (chauffeurs et personnel des quais) et par la formation de ces personnels.

La société CTM s'engage, depuis plusieurs années déjà, en matière de sécurité en voulant associer tous les salariés de l'entreprise à une démarche de prévention des risques professionnels définis par une politique sécurité :

- En associant tous les salariés à la politique sécurité.
- En formant et informant tous les acteurs de cette politique.
- En remontant les situations.

Une fois les objectifs fixés en matière de développement durable, en correspondance avec les normes applicables, seule une communication, une relation, avec les opérateurs permet de trouver des solutions efficaces. Et cela se voit dans les indicateurs de taux d'absentéisme, d'accidents et de casses de matériel.



« Nous sommes tous concernés par la sécurité chez CTM, il ne faut attendre l'accident pour réagir. Ensemble nous sommes plus forts. »

Stéphane BOSI,
Président de CTM



I

CONTACT

04 42 10 30 44
contact@ctm-log.fr
www.ctm-log.com

L'éco-responsabilité dans la lutte contre les nuisibles, une discipline et une attention au quotidien

La lutte contre les nuisibles est un métier à la fois très technique et profondément humain, avec une prise en compte des enjeux qu'ils soient professionnels ou personnels. Mais, dans le métier de la « 3D » ou de la lutte contre les nuisibles, que veut dire, concrètement, être « éco-responsable » ?



© CRISCIUOLO

Sandrine ESPOSITO
DIRIGEANTE

Être attentif : c'est avant tout prendre en compte **les personnes** dans leur environnement de vie et de travail pour bien comprendre les nuisances qu'elles subissent

Être rigoureux : c'est toujours respecter une méthode qui permet, à chaque étape, de faire le choix du traitement le moins nocif et le mieux adapté.

Quelle que soit notre intervention, nous respectons un process rigoureux :

- Identifier et localiser précisément les lieux à traiter.
- Préparer les environnements pour optimiser l'efficacité des traitements.
- Agir efficacement et précisément avec le traitement le plus adapté.
- Suivre et accompagner pour minimiser les risques de retour du nuisible.

Être expert : c'est, tout au long de l'année, former nos intervenants aux techniques innovantes et écologiques et maintenir une veille constante. le but de les fidéliser en leur offrant le meilleur service.

Être humain : c'est enfin écouter, conseiller et accompagner les personnes pour leur permettre d'appliquer les bonnes pratiques pour protéger leur environnement des nuisibles et des nuisances.

La société ELITE 4D est fière d'affirmer agir « pour une gestion parasitaire éco-responsable de votre environnement » et c'est notre démarche au quotidien.

L'éco-responsabilité fait partie de l'ADN de Elite 4D depuis sa création. En 2019, c'est sur le champ plus large de la Responsabilité Sociétale et Environnementale et la Transition écologique, que s'engage Sandrine Esposito, notamment au travers du dispositif CEDRE soutenu par le Région Sud.



Elite 4D
Pour une gestion parasitaire éco-responsable de votre environnement

100% SATISFACTION GARANTIE

DÉSINSECTISATION
DÉRATISATION
DÉSINFECTION
DÉPIGEONNISATION & GESTION AVIAIRE

Votre contact :
Sandrine ESPOSITO
06 28 67 61 01
esposito.sandrine@elite4d.fr

www.deratisation-desinsectisation-vitrolles.fr

Prestation conforme aux normes H.A.C.C.P.
Norme NFU 43-500
N° Certibiocide 001220
délivré par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Diagnosticteur immobilier = 1 métier, 1 formation



Dominique KRENC
GÉRANT K2D EXPERTISE

QUELS SONT LES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES ?

Les diagnostics obligatoires en vente ou location de biens sont les suivants :

- Exposition au plomb
- Présence ou absence de matériaux contenant de l'amiante
- Etat des installations de gaz de plus de 15 ans
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic des installations électriques de plus de 15 ans
- Recherche de termites
- Métrage loi Carrez
- Etat des risques naturels et pollutions (ERP).

COMMENT PEUT-ON DEVENIR DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER ?

Pour devenir diagnosticteur immobilier, il faut suivre une formation adaptée d'environ 3 mois sur l'ensemble des domaines abordés ci-dessus afin d'être en capacité de pouvoir passer une certification de compétences auprès d'un organisme accrédité COFRAC dont la durée de validité est de 5 ans.

Ainsi, depuis le 8 avril dernier, nous vous proposons aussi de vous former à ce métier d'avenir à l'heure où notamment le DPE va devenir la référence en termes de transition énergétique !

Vous voulez vous reconverter dans un métier complet alliant à la fois terrain, contact, technique et finances, K2D via FORMADIAG est là pour vous garantir une formation sur-mesure, fiable, claire, au carré !

Vous pouvez personnellement me contacter Dominique KRENC au 06 68 24 39 70 pour toutes informations complémentaires.

DOMINIQUE KRENC
Gérant de K2D EXPERTISES et FORMADIAG
Tél. : 09 52 69 63 90

QU'EST CE QUE LE MÉTIER DE DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER ?

Il s'agit d'une profession récente, née à la fin des années 90, et qui n'a de cesse d'évoluer. Le diagnosticteur est spécialisé dans les normes de constructions. Il intervient dans les transactions ou locations immobilières, et lors de la construction, de travaux/rénovations ou d'une exploitation usuelle d'un bâtiment. Il effectue plusieurs types de diagnostics, obligatoires ou facultatifs, qui portent sur la sécurité des biens et des personnes, la santé publique des personnes ou la superficie des biens.

QUELLES DOIVENT ÊTRE LES QUALITÉS D'UN DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER ?

Il ne suffit pas d'être un excellent technicien, même si c'est indispensable... Il faut aussi être doté d'un bon sens relationnel, apprécier les contacts humains et faire preuve d'empathie. Il faut quotidiennement expliquer son travail à ses clients, convaincre des prescripteurs, se faire connaître. En une phrase : pouvoir capter, traiter, analyser les informations relatives aux clients et aux prospects, dans le but de les fidéliser en leur offrant le meilleur service.

*Le cabinet familial K2D EXPERTISES
présent à vos côtés en Région PACA
a fêté ses 14 ans le 9 mai dernier.
C'est votre partenaire privilégié
pour répondre à toutes vos obligations
réglementaires (vente - location - neuf
- travaux) en termes de Diagnostics
Immobiliers...
et Formation via FORMADIAG*



L'humain au cœur des métiers de l'hôtellerie

Il est facile d'investir dans un hôtel, il est beaucoup plus difficile de bâtir une équipe solide répondant aux exigences de notre métier (parler plusieurs langues, maîtriser les us et coutumes des différentes nationalités pour les accueillir, prendre en compte les évolutions de notre business model etc.) et aux contraintes très nombreuses (travail les week-end, le soir, la nuit, travail sous pression, anticipation etc.) Je ne dis pas que l'hôtellerie est le métier le plus dur d'entre tous, mais que pour réussir il faut savoir bien s'entourer et être passionné.



Nous avons toujours voulu donner une chance aux jeunes vitrollais, en les accueillant en stage découverte du monde dans l'entreprise et certains ont été convaincus de venir travailler avec nous ou dans ce domaine.

Nous avons aussi souvent ouvert notre recrutement à des personnes n'ayant pas fait d'études hôtelières, mais avec des profils compatibles.

Notre méthode : faire passer des tests à l'écrit pour déceler leur potentiel, dialoguer, expliquer et mettre en avant les bons côtés de notre métier ! Oui il y en a quand même !!!!

Le travail en équipe, la diversité des tâches en font un métier très varié et riche en expériences relationnelles et humaines...

Dans l'hôtellerie comme beaucoup d'autres métiers, nous sommes confrontés à une pénurie de collaborateurs, alors pour le futur, nous envisageons des évolutions qui pourront (nous l'espérons !) permettre à certains d'entre eux, d'évoluer vers un autre statut.

Jean-Michel CARTIER
The Originals Hotel
04 42 15 14 14

The **ORIGINALS**
HUMAN HOTELS & RESORTS

De l'intérêt de la signature du solde de tout compte pour l'employeur



© MONA BRID - WOW AGENCY

Me Clément BENAÏM
AVOCAT ASSOCIÉ DE THELYS

Le reçu pour solde de tout compte (STC) fait l'inventaire précis des sommes qui sont versées au salarié à l'occasion de la rupture du contrat de travail (ind.lic, préavis, CP, HS). Il est établi, peu importe la nature du contrat (CDD, CDI,etc) ou le motif de la rupture (licenciement, démission, rupture conventionnelle). Il est remis au salarié par l'employeur en mains propres contre décharge ou par LRAR. Il doit être établi en 2 exemplaires et porter la mention « pour solde de tout compte » de la main du salarié.

Le salarié peut dénoncer le STC dans un délai de 6 mois à compter de sa signature, par LRAR (convocation devant le CPH dans les 6 mois valant dénonciation).

**L'EFFET LIBÉRATOIRE
DU SOLDE DE TOUT COMPTE
ÉTENDU**

Si la signature du STC par le salarié est facultative et son refus de le signer n'autorise pas l'employeur à retenir les sommes qu'il lui doit, un STC signé par le salarié a un intérêt certain pour l'employeur.

Si le reçu signé n'est pas dénoncé dans ce délai, il devient libératoire pour l'employeur pour les sommes qui y sont mentionnées.

Très récemment la Cour de cassation **a étendu cet effet libératoire du STC à des sommes non mentionnées expressément dans le STC.**

Ont été ainsi jugées irrecevables les demandes du salarié au titre notamment d'heures supplémentaires faute de dénonciation du reçu dans les 6 mois de sa signature. La lecture stricte de cet arrêt conduirait à rejeter **toutes demandes salariales** du salarié n'ayant pas dénoncé le STC dans les 6 mois de sa signature. Ramenant la prescription des salaires d'un délai de 3 ans à 6 mois en l'espèce.

Me Clément BENAÏM
Avocat associé THELYS
Pôle social



Vos exigences, nos solutions

**N'hésitez pas à faire appel
au Cabinet THELYS AVOCATS !**



CONTACT

04 84 25 88 18
2 rue de Stockholm
13127 Vitrolles

Travaux publics : l'innovation c'est aujourd'hui !

La conception des futurs engins de chantier intègre plus que jamais les process d'innovation.



Laurence FRECHE
DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les engins de chantier seront bientôt de véritables concentrés de technologie de pointe au service de la sécurité et de l'efficacité.

L'innovation est déjà en marche avec les équipements en joysticks par exemple qui ne sont désormais plus réservés aux adeptes des jeux vidéos.

Le joystick industriel fait partie du quotidien des conducteurs d'engin. Il a remplacé les commandes mécaniques traditionnelles dans presque tous les systèmes de contrôle hydraulique, et des industriels travaillent sur l'amélioration de l'ergonomie des joysticks et sur l'interaction des gestes de l'opérateur avec la puissance déployée.

Ce n'est que le début car le monde est en mouvement dans notre environnement, et ce sont les évolutions des contraintes législatives et de sécurité qui orienteront les évolutions technologiques.

L'innovation pourrait être dictée par l'interdiction d'une métropole de laisser circuler des véhicules thermiques, mais aussi par l'obligation de respecter les accords de paris et de développer des motorisations avec moins d'émission de CO₂...

C'est bien la sécurité qui dictera le déploiement des véhicules autonomes et des assistants à la conduite avec une interaction nécessaire des architectures des systèmes, des GPS etc.

Des cabines de hautes technologies sont actuellement en bureau d'étude : économie d'énergie avec le système « start and stop », capteurs autour de la cabine pour prévenir les risques, joystick intelligent, doté d'un mode tutoriel pour guider l'utilisateur....Assurément ces fonctionnalités entreront bientôt dans le quotidien des conducteurs d'engins pour faciliter et sécuriser leurs activités....s'ils restent bien aux commandes : demain la full automation ?

FRECHE
LOCATION

FRECHE LOCATION
8, rue d'Athènes - ZI Les Estroublans
13127 Vitrolles
Tél. : 04 42 88 15 15



BRÈVES

**LA HIGH-TECH AU SERVICE
DES ANNONCEURS**

Comme chacun le sait notre quotidien est plongé dans un monde technologique en perpétuelle évolution. Le marché de la communication par l'objet et du cadeau d'affaires a su s'adapter aux besoins des annonceurs en proposant des produits innovants et qualitatifs inspirés des dernières tendances. Clés USB, batteries de secours, enceintes et casques Bluetooth, câbles et stations de charges, accessoires pour l'informatique, la téléphonie ou la voiture, caméras WIFI, montres connectées...

Une idée, un conseil, rien de plus simple ; contactez-nous.

**André TASSY
et Jean Francis BUIS**

Renseignements par téléphone ou dans notre showroom de Vitrolles
04 42 10 35 68
info@axxo.fr
www.axxo.fr

**DLM, PREMIER LOUEUR
INDÉPENDANT FRANÇAIS**

En l'espace de 50 ans, DLM est passée de loueur régional à celui de premier loueur indépendant français. La société profite de l'essor du digital pour développer, compléter et offrir à ses partenaires une qualité de service toujours plus compétitive, mettant en avant la proximité avec ses clients.

Aujourd'hui sur le territoire de Vitropole à Vitrolles nous mettons à votre disposition une flotte de véhicules, toutes marques confondues, de 2 à 9 places et de 2m3 à 30m3.

Vanessa RANUCCI
Responsable d'agence
vanessa.ranucci@dml.fr
04 42 10 23 00

**PANO VITROLLES**

Partenaire de Vitropole Entreprendre, Pano Vitrolles propose la conception, la fabrication et l'installation de toute la signalétique pour votre entreprise : enseignes, enseignes lumineuses, décoration de vitrines, panneaux publicitaires, pré-enseignes, structures 4x3..., décoration de véhicules, banderoles et bâches, drapeaux, totems, plaques pro., flocage textile, équipement salons (stands, roll-up, displays...). C'est avec grande joie que je reste à votre disposition pour vous accompagner de l'étude du projet à la conception puis la fabrication dans notre atelier de Vitrolles (ZI Estroublans).

Diederik DOUËLLOU,
votre interlocuteur local pour votre signalétique.
14 bd de l'Europe
13127 Vitrolles
contact@pano-vitrolles.fr
04 42 45 50 40
www.pano-vitrolles.fr

**SUDER REORGANISE SON
BUREAU D'ETUDE**

Avec l'arrivée de Gwenael BANGUI, comme responsable du bureau d'étude (15 ans d'expérience dans le domaine de la conception mécanique, du calcul dans les secteurs automobile, aéronautique et nucléaire), SUDER réalise les études de conception (validation par calcul) et d'assurer le suivi de fabrication.

Les compétences venant enrichir la société SUDER sont : Réalisation de plans (implantation, détails)

- Conception 3D sous SOLIDWORKS
- Validation des conceptions par méthode analytique ou par calcul éléments finis
- Réalisation de calcul fluide (écoulements de fluide, calcul de perte de charge)
- Réalisation de note de conception et notice d'utilisation
- Réalisation de cahier des charges et rapport de dépouillement.

Gwenael BANGUI
g.bangui@suder.fr
04 42 46 16 24
www.suder.fr



**LE 100% SANTÉ,
 DE QUOI S'AGIT-IL ?**

Pour améliorer l'accès aux soins de qualité, la réforme dite « 100 % Santé » permet de prendre en charge à 100 % certains frais de santé afin que l'assuré ait zéro euro de reste à charge.

A partir du 1er janvier 2020 (sans période transitoire de mise en conformité), les entreprises devront proposer à leurs salariés une complémentaire santé conforme à cette nouvelle réglementation. Conséquences si votre contrat n'est pas conforme au 01/01/2019 :

- Le financement patronal de cette couverture ne bénéficiera plus des exonérations sociales.
- Le taux de taxe appliqué par l'assureur passera de 13,27 % à 20,27 %.

Pour en savoir plus, contactez votre conseiller de protection sociale dédié :
Virginie Tuloup
06 33 74 93 80
vtuloup@lamutuellegenerale.fr



**L'APPRENTISSAGE :
 UN FACTEUR CLÉ DE
 RÉUSSITE,
 UN CONTRAT
 GAGNANT-GAGNANT !**

Pour Farrugia Peinture, entreprise de 18 personnes, comme pour Azur Trucks, entreprise de 600 personnes au régional, dont 27 personnes sur Vitrolles ; l'apprentissage est devenu un véritable moyen pour recruter du personnel avec un certain nombre d'avantages :

- Bénéficier d'une personne jeune facile à former aux méthodes et à la culture d'entreprise,
- Travailler avec des personnes motivées à apprendre et volontaires,
- Profiter d'aides financières,

C'est aussi et surtout pour ces deux entreprises, un magnifique moyen de transmettre, leurs savoir-faire et avoir une véritable démarche d'entreprise responsable en luttant contre le chômage des jeunes et en préparant le monde de demain.

Farrugia Peinture compte à ce jour 5 apprentis sur 18 salariés, Azur Trucks en compte 52 sur 600 salariés.



FARRUGIA PEINTURE
6 avenue de Londre 13127
Vitrolles
www.farrugia-peinture-13.fr



Azur Trucks
3 avenue de Rome
13127 Vitrolles
MP TRUCK : 04 88 60 07 16
VULCO : 04 42 34 74 70
www.azur-trucks.fr

**FAIRE APPEL À UN PRO
 DE LA PHOTO POUR
 UN PORTRAIT...
 POUR QUOI FAIRE ?**

Réponse : pour gérer au mieux son image, que ce soit pour soi ou pour son entreprise. L'objectif étant de montrer le meilleur de soi-même !

La priorité : trouver un photographe en qui vous avez confiance, PROFESSIONNEL EXPÉRIMENTÉ.

D'abord parce que professionnel est synonyme de **technique** : savoir cadrer, gérer la lumière, l'angle, le regard, l'expression pour vous mettre en valeur ainsi que le message que vous souhaitez faire passer.

Et puis il y a la **sensibilité** du photographe, son « œil » qui saura capter le bon moment...
 Je ne le dirai jamais assez : la photo est un métier !
 Et la Photographie, l'Art de ne rien oublier...

Christine CRISCUOLO
YELLOWSTUDIO



Des logements HLM disponibles à Vitrolles

Des logements sociaux et des logements dits intermédiaires sont disponibles sur la commune de Vitrolles dans des résidences neuves. Si vous répondez aux critères de ressources ci dessous, contactez le service habitat/logement de la ville de Vitrolles.

**Plafonds
de ressources HLM
au 1^{er} janvier 2019***

Pour plus d'informations,
contactez le service habitat/
logement de la ville de
Vitrolles.

04.42.77.63.72
habitat@ville-vitrolles13.fr

Catégorie de ménage	plafonds PLS	plafonds PLI
1 personne seule	26 810€	32 021€
2 personnes sans pers. à charge ou jeunes ménages	35 802€	42 760€
3 personnes ou jeunes ménages ou pers. seule avec pers. à charge	43 055€	51 424€
4 personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge	51 977€	62 080€
5 personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge	61 146€	73 029€
6 personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge	68 910€	82304€
Personne supplémentaire	7 686€	9 181€

(*) Montant du revenu fiscal de référence

WWW.RUNYOURTOWN.FR

19€

CODE PROMO RYT2K19A

15€ AU LIEU DE 19€

6KM

FESTIVAL fun radio 99.7 fm

20 OBSTACLES

POUDRE COLOREE

STRUCTURES GONFLABLES

DEGUISEMENTS

VITROLLES - 8 SEPTEMBRE 2019

SPECIAL ASSOCIATIONS DE VITROLLES

**Le 6 juin,
300 personnes se sont retrouvées
dans le cadre bucolique du Domaine de Fontblanche.
Retour sur notre soirée guinguette !**



© ORFÈCULO

Placée sous le thème de la guinguette, cette manifestation a réuni les entreprises de notre territoire. Certains chefs d'entreprise en ont profité pour convier leurs collaborateurs à cette soirée musicale et gourmande.

Du terrain de pétanque, à la buvette en passant par la piste de danse et le buffet pantagruélique, la convivialité était au rendez vous !

Un grand merci à tous nos partenaires qui nous ont permis d'organiser cette belle soirée.



© CRISCUOLO



Un lieu exceptionnel

Pour notre traditionnelle soirée d'été, nous avons investi le domaine de Fontblanche, mis à notre disposition par la Ville de Vitrolles. Avec sa majestueuse allée des Artistes, ses gracieux platanes tricentenaires, sa bastide et son parc, le domaine est une véritable carte postale provençale. Grande propriété agricole au XIX^e siècle, Fontblanche est un site historique préservé. Aujourd'hui, il représente un haut lieu de la culture vitrollaise. Nos convives ont été subjugués par la beauté de ce site ! La plupart ne soupçonnaient pas l'existence d'un tel lieu à Vitrolles, à quelques encablures de nos parcs d'activités.

VITROPOLE

Entreprendre

ILS NOUS FONT CONFIANCE CETTE ANNÉE

